

**18.—Opérations des compagnies d'assurance-vie, à charte fédérale et à charte provinciale, au Canada en 1930.**

Opérations accomplies par—	Assurances nouvellement émises (brut).	En vigueur au 31 déc. net.	Primes encaissées, net.	Réclamations payées, net.
	\$	\$	\$	\$
<b>1. Compagnies à charte fédérale—</b>				
(a) Assurance-vie.....	884,754,248	6,492,428,676	220,529,911	54,870,041
(b) Mutualités.....	15,965,670	185,288,774	3,972,618	3,811,647
<b>Totaux, compagnies à charte fédérale. . . . .</b>	<b>900,719,918</b>	<b>6,677,717,450</b>	<b>224,502,529</b>	<b>58,681,688</b>
<b>2. Compagnies à charte provinciale—</b>				
(a) Dans les provinces ou elles ont été incorporées—				
(1) Assurance-vie.....	12,437,071	68,195,261	1,933,485	659,883
(2) Mutualités.....	3,146,224	51,752,377	1,469,154	1,203,537
(b) Dans les provinces par lesquelles elles n'ont pas été incorporées.				
(1) Assurance-vie.....	7,091,453	27,460,149	746,518	347,792
(2) Mutualités.....	3,277,767	43,182,178	883,271	603,821
<b>Totaux, compagnies à charte provinciale. . . . .</b>	<b>25,952,515</b>	<b>190,589,965</b>	<b>5,032,428</b>	<b>2,815,033</b>
<b>Grands totaux.....</b>	<b>926,672,433</b>	<b>6,868,307,415</b>	<b>229,534,957</b>	<b>61,496,721</b>

**Section 3.—Assurances diverses.**

L'assurance sur les risques autres que vie ou incendie n'a pas cessé d'accroître son chiffre d'affaires depuis 1875. Il ressort du rapport du Surintendant des Assurances pour l'année 1880 qu'il existait alors cinq compagnies d'assurance contre les accidents, trois fournissant les cautionnements, une contre le bris de glaces et enfin une autre contre les explosions de chaudières à vapeur. On trouve dans le rapport pour l'année 1930 que le champ de ces assurances s'est considérablement élargi, puisqu'il couvre actuellement accidents, maladie, automobiles, cambriolages, explosions, faux, cautionnements, grêle, transit intérieur, responsabilité des patrons, aviation, bris de glaces, arrosoirs automatiques, explosions de chaudières, titres de propriété, cyclones, mortalité du bétail, etc. Au lieu des dix compagnies de 1880, on en compte aujourd'hui 246 dont 52 sont canadiennes, 61 britanniques et 133 étrangères; en outre il y a 175 de ces 246 sociétés qui se sont occupées d'assurance-feu. De plus 12 sociétés mutuelles donnent des bénéfices de maladie en plus de l'assurance-vie.

**Assurance contre les accidents.**—Le premier permis de cette nature fut accordé à la Travellers Co., de Hartford, Conn., en 1868, et le premier permis donné à une compagnie canadienne fut attribué à l'Accident Insurance Co. of Canada, laquelle fut créée en 1872 et commença ses opérations en 1874. De nombreuses polices d'assurance contre les accidents ont été émises par des compagnies d'assurance sur la vie. En 1930, 72 compagnies ont assuré contre les accidents.

**Assurance des automobiles.**—C'est maintenant l'une des branches les plus importantes entre toutes les assurances diverses. Les primes encaissées, qui étaient de \$80,446 en 1910, passèrent à \$573,604 en 1915 et à \$16,827,604 en 1929; en 1930, elles atteignirent \$18,260,176, soit un gain de près de 9 p.c. au cours de l'année, bien que l'accroissement de 1928 à 1929 équivalait à 32 p.c. Pendant ces 20 années le nombre des compagnies est monté de 7 à 162.

**Assurance contre le bris de glaces.**—La première compagnie ayant abordé ce genre d'affaire au Canada fut la Metropolitan Plate Glass Insurance Co., ayant son siège aux Etats-Unis; elle cessa ses opérations au Canada en 1882. Les 73 compagnies opérant au Canada en 1930 ont reçu en primes une somme de \$553,842 et payé des réclamations s'élevant à \$268,924.